

Chers Clients,

Afin de préparer votre futur séjour au sein de notre établissement, et dans le respect des mesures gouvernementales actualisées, nous tenons à vous informer des **nouvelles mesures gouvernementales qui entrent en vigueur dès le 21 juillet** :

Un pass sanitaire valide vous sera demandé pour chacun des participants de plus de 17 ans inscrits au séjour lors de votre arrivée au bureau d'accueil.

Ce pass sanitaire vous sera demandé **qu'une seule fois à l'arrivée** et vous permettra d'accéder à l'ensemble des infrastructures de l'établissement (espace aquatique, animations, commerces, spectacles ...) tout au long de votre séjour.

Qu'est-ce que le pass sanitaire : Source

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation, **numérique** (via l'application TousAntiCovid) ou **papier**, d'une preuve sanitaire valide :

I / La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire post injection finale.

II / La preuve d'un test négatif (PCR ou antigénique) de moins de 48h.

III / Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Le pass sanitaire pour les adolescents entre 12 et 17 ans s'appliquera **seulement à compter du 31 août.**

En cas de non-présentation ou de non validité d'un ou plusieurs pass, l'accès à l'établissement sera refusé à l'ensemble des participants au séjour.

Les recommandations à suivre au sein de l'établissement et que nous devons ensemble respecter afin que votre séjour se déroule dans de bonnes conditions :

- Respect des gestes barrières
- Respect de la distanciation
- Respect de la signalétique

Afin de faciliter votre accueil, merci de respecter les horaires d'arrivée et de départ :

- **L'accès à l'établissement ne peut s'effectuer qu'à la suite du départ de l'enceinte du camping de l'ensemble des précédents locataires**

- **L'accès à l'établissement se fait à partir de 15h en camping et de 16h en location**

- **En location** : arrivée entre 16h et 19h30 ; départ entre 7h30 et 9h30 ou bien la veille au soir jusqu'à 20h (Prendre rendez-vous à l'accueil au plus tard la veille pour l'état des lieux de départ)

- **En camping** : arrivée entre 15h et 19h30 ; départ entre 7h30 et midi

- Lors de l'arrivée/départ un seul membre de la famille se rend à la réception

Concernant **les Hébergements locatifs** :

- Afin de laisser une période suffisamment importante entre chaque famille, et à nos équipes pour la préparation et la désinfection de votre hébergement, nous vous demandons de ne pas arriver avant 16h

- Un produit de désinfection de surface sera à disposition dans l'hébergement

- Prévoir votre linge de lit (draps/taies d'oreillers) (Location sur réservation)

- Prévoir votre linge de toilette (Location sur réservation)

- Lorsque nous ferons l'état des lieux d'arrivée et de départ, une seule personne de la famille sera invitée à entrer

- A votre départ, merci de laisser les fenêtres ouvertes

- Nous vous rappelons que nous récupérons l'hébergement dans les mêmes conditions de propreté que lors de votre arrivée

(Pas de forfait de ménage de fin de séjour)

Concernant **les Emplacements de camping** :

- L'ensemble des blocs sanitaires sont accessibles

- De la solution hydro-alcoolique est mise à disposition à l'entrée de chaque sanitaire

- Chaque cabine de lavabo/douche est équipée d'un distributeur de savon

- Les sèche-cheveux fixes sont désactivés

- Augmentation de la fréquence de nettoyage par nos équipes

- Un produit de désinfection de surface vous sera fourni lors de l'arrivée

Concernant **l'Espace Aquatique, l'Aire de Jeux d'Eau, la piscine** : les bassins sont ouverts à la baignade :

- Accès en tenue de bain et douche obligatoire à votre entrée

- Venir avec le strict nécessaire

- Les transats sont installés
- Augmentation de la fréquence de désinfection (plages, mobilier ...)
- Produit de désinfection de surface à disposition

Concernant **les commerces** (épicerie, plats-cuisinés, bar) :

- Le port du masque est obligatoire dans l'Épicerie, au service de Plats Cuisinés à Emporter & à la Terrasse du Bar selon la norme en vigueur.
- Respecter les sens de circulation
- Respecter le nombre de personnes maximales autorisées à entrer sinon attendre à l'extérieur en respectant les distances
- Pour le bar, le service se fait uniquement en terrasse
- Les horaires sont susceptibles d'être adaptés

Concernant **les Aires de Jeux** pour les enfants :

- Elles sont accessibles et elles sont désinfectées régulièrement

Concernant **le terrain Multisports** :

- Il est accessible pour la pratique des sports collectifs
- De la solution hydro-alcoolique est mise à disposition
- Le mini-golf reste accessible
- Le terrain de Tennis reste accessible (Sur réservation)

Concernant **les Animations** :

- Les activités manuelles pour les enfants/les adolescents/les adultes et les activités sportives sont autorisées (Sur Inscription)
- Les sports collectifs (Step, Fitness, Gym aquatique...) sont autorisés (Sur Inscription)
- Sous le chapiteau, la terrasse est installée avec une distance de 1 mètre entre chaque table
- Les animations de soirée sont maintenues sauf les soirées dansantes (Programmation adaptée)

L'enceinte de l'établissement est strictement réservée à notre clientèle.

L'ensemble de ces dispositions ne sont pas exhaustives, elles peuvent être soumises à modification en fonction du contexte sanitaire ainsi que des mesures gouvernementales actualisées ; elles font parties intégrantes de notre règlement intérieur.

C'est avec plaisir que nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions pour vos futures vacances parmi nous.

A bientôt sur l'Île d'Oléron,